

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le lundi 20 janvier 2020, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 2 janvier 2020 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Frédéric BEAUCHEF, Vice-Président, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Conseillère départementale, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

**Excusés :** Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental.

**Absents :** M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental.

**Procurations :** Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. Dominique LE MÈNER, Mme Véronique CANTIN donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN, M. Laurent HUBERT donne pouvoir à Mme Mélina ELSHOUD, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Régis VALLIENNE.

**Invités :** M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Insertion et Logement, *excusé*, Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme Sterkers, Directeur de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

## Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

- 1 **Guide des Maisons d'assistants maternels 72 à l'usage des porteurs de projet Modification**  
Il est proposé à la Commission permanente d'adopter les nouvelles dispositions du guide MAM 72 à l'usage des porteurs de projet.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

- 2 **Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**  
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 6 familles pour un montant total de 4 800 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

- 3 **Attribution d'une aide financière en faveur des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et des maisons d'assistants maternels - gestion associative**  
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer aux deux gestionnaires d'une maison d'assistants maternels, d'une part et d'une micro-crèche, d'autre part, la somme totale de 9 500 €, pour l'acquisition de matériel et d'équipement, comme détaillé dans le tableau joint en annexe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

- 4 **Convention de partenariat entre le Département, la MDPH et les financeurs extra-légaux dans le cadre de l'expérimentation du dispositif de Technicothèque de la Sarthe**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat entre le Département, la MDPH et le financeur extra-légal dans le cadre de l'expérimentation du dispositif de Technicothèque de la Sarthe avec le Centre communal d'action sociale du Mans et avec les autres financeurs extra-légaux qui s'engageraient dans ce partenariat ainsi que tous les avenants à venir dès lors qu'ils ne modifient ni l'équilibre général ni la durée de la convention.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

- 5 **Renouvellement des conventions de partenariat entre le Département de la Sarthe, la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Sarthe et les bailleurs sociaux : CDC Habitat social, Le Mans Métropole Habitat, Podeliha et Sarthe Habitat**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les conventions de partenariat entre le Département de la Sarthe, la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Sarthe et les bailleurs sociaux : CDC Habitat social, Le Mans Métropole Habitat, Podeliha et Sarthe Habitat.

**Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour**

**Mme Fabienne LABRETTE-MÉNAGER, Président de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF et Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

6 **Convention individuelle de dérogation pour l'accueil d'un jeune adulte handicapé dans un établissement belge**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président du Conseil départemental de la Sarthe à signer le renouvellement de la convention d'accueil d'un jeune adulte au sein de l'établissement belge, foyer "Résidence Service Egide" à Mons ainsi que les avenants s'y rapportant dès lors qu'ils ne modifient ni l'équilibre général ni la durée de la convention.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

7 **Convention relative au fonctionnement du Fonds Départemental de Compensation du Handicap (FDCH) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention relative au fonctionnement du Fonds Départemental de Compensation du Handicap (FDCH) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

8 **Subvention pour l'acquisition d'un véhicule frigorifique destiné au portage des repas à domicile des personnes âgées.**

Il est proposé à la Commission permanente d'allouer une subvention de 7 000 € à SARTH72 pour participer au financement d'un véhicule frigorifique destiné au portage des repas à domicile des personnes âgées.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

9 **Avenant 2020 au schéma départemental unique d'organisation sociale et médico-sociale sur la période 2015-2019**

Il est proposé à la Commission permanente d'adopter un avenant au Schéma départemental unique d'organisation sociale et médico-sociale 2015-2019, sur la période 2020 et d'autoriser le Président du Conseil départemental à le signer.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

10 **Admission en Non-Valeur (ANV) Solidarité départementale**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser les admissions en non-valeur au titre de la Solidarité départementale pour un montant total de 3 084 072,50 € correspondants à :

- 1 591 272,78 € pour les créances de personnes en situation de handicap,
- 1 492 796,22 € pour les créances de personnes âgées dépendantes.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

## Commission Insertion et Logement

### 11 Insertion - conventions pour le financement des contrats aidés

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention annuelle d'objectifs et de moyens 2020 avec l'Etat pour l'année 2020, la convention de mandat des aides aux employeurs de CAE-PEC avec l'A.S.P. pour la période de 2020 à 2022 et enfin la convention de mandat des aides au poste avec l'A.S.P. pour la période 2020 à 2022.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

### 12 Insertion - Créances éteintes

Il est proposé à la Commission permanente de constater les créances éteintes pour une somme totale de 1 263,62 € et de préciser que la dépense sera imputée sur les crédits inscrits lors du budget primitif 2020.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

### 13 Insertion - convention relative aux modalités d'échange de données portant sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires RSA entre le Département et Pôle Emploi

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la Convention relative aux modalités d'échange de données portant sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires RSA entre le Département et Pôle emploi.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

### 14 Logement - convention avec le Secours Catholique

Il est proposé à la Commission permanente du 20 janvier 2020 d'habiliter le Président à signer la convention entre le Secours Catholique et le Département pour l'acquisition et la gestion de bouteilles de gaz pour le chauffage hivernal des Gens du Voyage.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

### 15 Logement - convention avec SOLIHA pour les expertises de logement

Il est proposé à la Commission permanente du 20 janvier 2020 d'habiliter le Président à signer la convention avec l'opérateur Solidaires pour l'Habitat de la Sarthe (SOLIHA) pour la réalisation de 40 expertises pour l'exercice 2020.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

---

## **Commission Développement Numérique et Réseaux électriques**

**16 Taxe sur la consommation d'électricité**

Il est proposé à la Commission permanente de percevoir la taxe communale sur la consommation finale d'électricité en lieu et place de la commune de Cherré-Au.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

---

## **Commission Réussite éducative et Citoyenneté**

**17 Equipement matériel et mobilier dans les collèges publics**

Il est proposé à la Commission permanente la répartition des subventions équipement et mobilier dans les collèges publics pour un montant global de 9 960,09 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

**18 Fonds départemental des services d'hébergement (FDSH)**

Il est proposé à la Commission permanente de retenir l'ensemble des demandes de subventions au titre du fonds départemental des services d'hébergement pour un montant global de 8 903,97 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

**19 Dotation de fonctionnement des collèges privés Année 2020**

Il est proposé à la Commission permanente, dans le respect des textes réglementaires, de donner son agrément au projet de répartition de la dotation de fonctionnement allouée aux collèges privés pour 2020.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

---

## **Commission Infrastructures routières**

**20 Conventions voirie départementale**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention de sous-occupation d'une partie de la ligne SNCF n° 508 000 avec le Communauté de communes du Pays Fléchois pour la création d'un nouveau carrefour d'accès aux carrières de Beauchet sur la RD 306 à La Flèche, une convention avec la commune de Souigné-sous-Ballon relative à l'aménagement de la RD 300 et une convention avec la commune de Spay relative à l'aménagement de la RD 212.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

---

## **Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable**

### **21 Admission en non-valeur**

Il est proposé à la Commission permanente d'émettre un avis favorable à une demande d'admission en non-valeur de la taxe d'aménagement (document annexé).

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

---

## **Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur**

### **22 Soutenir les acteurs locaux au niveau culturel - Association Le Mans Jazz**

Il est proposé à la Commission permanente de renouveler dès maintenant notre aide à l'association Le Mans Jazz en fonctionnement au titre de l'année 2020 par l'attribution d'une subvention de 92 000 €, soit un soutien global annuel de 102 000 € compte tenu d'une avance de 10 000 € votée par la Commission permanente du 13 décembre 2019.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

### **23 Aides aux associations**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :  
- Malicorne Espace Faience/Communauté de communes du Val de Sarthe : 20 000 €,  
- Sarthe Culture : 400 000 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour**

**Mme Véronique RIVRON, Président de Sarthe Culture, Mmes Marie-Thérèse LEROUX, Nelly HEUZÉ, MM. Dominique LE MÈNER, Gérard GALPIN et Fabien LORNE, membres du Conseil d'administration de Sarthe Culture, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

---

## **Commission Finances, Ressources et Administration générale**

### **24 Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe habitat La Fleche**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 544 216 € destiné à financer la réhabilitation de 35 logements locatifs individuels situés allées des Glycines, allées des Bleuets et allées des Violettes à La Flèche.

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour**

**Mme Fabienne LABRETTE-MÉNAGER, Président de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF et Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

- 25 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Montval sur Loir**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant de 614 626 € destiné à financer la réhabilitation de 18 logements locatifs du foyer pour personnes handicapées "Les Primevères" situés à Montval sur Loir.
- Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour**  
**Mme Fabienne LABRETTE-MÉNAGER, Président de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF et Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**
- 26 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Marolles Les Braults**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 674 548 € destiné à financer la réhabilitation de 20 logements locatifs individuels situés Résidence des Feuillantines à Marolles Les Braults.
- Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour**  
**Mme Fabienne LABRETTE-MÉNAGER, Président de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF et Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**
- 27 **Convention d'occupation entre le Département et Sarthe Numérique - Commune de Champagné**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention d'occupation à titre gratuit d'un terrain sur la parcelle cadastrée n° 519, section AB, sur la commune de Champagné.
- Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**
- 28 **Dotation de soutien à l'investissement départemental - financement de l'opération Collège Le Mans Les Sources**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à déposer une demande de financement de l'État (DSDL) pour l'année 2019 au titre de l'opération de restructuration du collège Le Mans Les Sources.
- Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**
- 29 **Convention de mise à disposition de personnel auprès de l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Sarthe (EPSM)**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de mise à disposition de personnel auprès de l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Sarthe.
- Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 30 **Convention de mise à disposition de personnel auprès du Département de la Sarthe**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de mise à disposition de personnel auprès du Département de la Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 31 **Convention de mise à disposition de personnel auprès du Foyer de l'enfance / Centre maternel de la Sarthe**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de mise à disposition de personnel auprès du Foyer de l'enfance / Centre maternel de la Sarthe

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 32 **Convention de reprise de jours épargnés sur un CET suite à une mutation externe**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer, la convention financière de reprise du compte épargne temps de Monsieur Eric GUERINEAU dans le cadre d'une mutation externe

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 33 **Développement économique - Clôture de l'opération Pack en Scène**  
Il est proposé à la Commission permanente de demander le remboursement du solde de la subvention à la SAS PACK IMMO d'un montant de 53 062,46 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 34 **Admission en non-valeur**  
Il est proposé à la Commission permanente d'admettre en non-valeur, des créances de régularisation de traitement non recouvrées à ce jour, se trouvant comptabilisées dans l'actif du Département.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



**Dominique LE MENER**

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.